AGRICULTURE : GAGNER EN AUTONOMIE FOURRAGÈRE ET PRÉSERVER L'EAU

VIEILLESPESSE. Agriculture. Le Sigal, la Chambre d'agriculture, la Fédération des Cuma du Cantal et la Mission haies donnent rendez-vous mercredi 23 septembre, à 9 h 45, sur la plate-forme d'essais de l'Association céréales montagne (ACM), pour une animation consacrée aux intérêts des couverts végétaux estivaux, des haies et de certaines techniques pour l'élevage et la ressource en eau. Un preier atelier permettra de découvrir les résultats d'essais de rendements, résistance à la sécheresse, rétention de l'azote, etc. Le second portera sur les intérêts de la gestion et de la valorisation des haies pour l'élevage en contexte « Margeride/Planèze ». Enfin, trois matériels innovants seront présentés. ■

SAINT-FLOUR. ComCom. Les élus de Saint-Flour communauté se réuniront demain mardi, à 20 heures, dans la salle des conférences du Rozier-Coren. A l'ordre du jour, entre autres, les conseils de surveillance des centres hospitaliers de Saint-Flour et Chaudes-Aigues, le projet d'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage dite de la Touète et la fixation de tarifs (taxe de séjour, redevances, etc.) ■

Saint-Flour → Vivre sa ville

POLITIQUE ■ La présidente de Saint-Flour communauté élue sans opposition à la tête du Sytec

Céline Charriaud, synthèse et transition

Malgré un contexte très particulier, une synthèse s'est créée autour de Céline Charriaud pour prendre la nouvelle gouvernance du Sytec. Reste à répondre à des enjeux forts.

Yann Bayssat

SYNTHÈSE. Céline Charriaud présidera un bureau d'horizons et de visions diverses.

L'élection avait tout pour être sensible. D'abord, parce qu'un changement d'ère s'annonçait. 22 des 40 représentants au Sytec découvraient la structure pour son premier conseil syndical, vendredi. Une base transformée, comme sa tête : le président fondateur, Pierre Jarlier, n'est plus là. Et ce n'est pas anodin, tant le Sytec porte son empreinte, d'autant plus depuis qu'il est devenu un outil de planification autant que de gestion des déchets.

Sensible

À cela, s'ajoutait une nouvelle donne politique. Du côté de Hautes Terres, le président, Didier Achalme, a plusieurs fois annoncé la couleur : il estime que le Sytec coûte trop cher à sa communauté. Quand la nouvelle équipe municipale de Neussargues en Pinatelle a forgé sa victoire en dénonçant la redevance spéciale instaurée pour encaisser la hausse du coût du traitement des déchets. Du côté de Saint-Flour communauté, on pouvait supposer que les oppositions se prolongent sur ce nouveau terrain.

Le fond est tout aussi sensible. Car qui dit nouveaux élus, dit nouvelles questions, ou nouvelles façon d'y répondre. Faut-il confier au privé le traitement des déchets, sachant que le centre de tri aura besoin de lourds investissements pour satisfaire aux nouvelles législations, par exemple sur le tri des plastiques ? Faut-il généraliser la redevance spéciale à l'ensemble du territoire, ou sinon, comment faire pour amortir les hausses vertigineuses des taxes de l'État sur les déchets ? Le Sytec doit-il garder toutes ses compétences, ou les communautés de communes, le département, doivent-elles en récupérer ?

Mais la guerre du Sytec n'a pas eu lieu, dans les urnes. Céline Charriaud, seule candidate, a été élue avec 34 voix sur 39. Elle s'était entendue en amont sur la composition du bureau avec les présidents des deux autres intercommunalités, et le maire de Saint-Flour. Ce qui donne un exécutif de synthèse, où chaque com'com' est représentée à hauteur de sa contribution. Philippe Delort, pourtant opposé à la présidente à la com'com', en est. Et il a voulu faire passer un message « d'unité et d'énergie commune ». Les élus de Hautes Terres ont, eux, immédiatement affirmé leurs points de vue. Philippe Rosseel parlant de « traiter les déchets à moindre coût », quand Didier Achalme s'« interroge sur la multivalence du Sytec. Je me demande si certaines compétences ne font pas doublon avec le département et Cantal Ingénierie Territoire, s'il ne faut pas se recentrer sur les compétences de base. ».

Choix

Concernant les questions de fond, Céline Charriaud n'y a pas répondu, prenant soin de laisser toutes les portes ouvertes. Mais elle les a toutes balayées, exceptions faites de la transition énergétique et de la prévention. Dressant en creux un tableau assez sombre.

« Il va falloir prendre des décisions, et les assumer. Nous serons guidés par le principe de réalité », résume-t-elle. Concernant le traitement des déchets : « quel que soit notre choix demain, que ce soit le Sytec ou un autre système, on va tous être confrontés à l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes, que nous n'aurons pas d'autres choix que de répercuter sur nos budgets communautaires et donc sur la taxe des ordures ménagères que nous prélevons à nos administrés. C'est un enjeu qui nous dépasse. Nous ne pouvons maîtriser que les coûts de la collecte. » Sur le tri des plastiques : « on n'est pas en mesure de le faire, il nous faut trouver un exutoire. Mais si on ne le fait pas sur notre territoire, cela aura un coût, ne serait-ce que sur le transport. » Plus généralement, sur le centre de tri, « il nous faudra trouver la meilleure équation entre les services apportés et le coût demandé aux citoyens. » Elle a aussi annoncé vouloir conserver le co-compostage.

Côté ingénierie, elle a mis en valeur le Scot, bientôt voté, et le Plan Climat Air Eau Territorial, en cours d'élaboration, comme l'Atlas de la biodiversité. Elle estime par contre que « les autres champs doivent être réinterrogés au regard des nouvelles communautés de communes qui sont installées, de leurs choix et des orientations stratégiques qu'elles souhaitent mettre en place. » À défaut d'avoir vécu une révolution de palais, le syndicat pourrait bien connaître de profondes évolutions. ■

Le bureau. Présidente : Céline Charriaud (Saint-Flour communauté). 1er vice-président : Gilles Chabrier (Hautes-Terres communauté). 2e vice-présidente : Valérie Cabecas (Pays Gentiane). 3e vice-président : Philippe Delort (SFC). 4e vice-président : Philippe Rosseel (HTC). Membres du bureau : Didier Achalme (HTC), Jean-Marc Boudou (SFC) et Gilbert Mommalier (PG).

Le Sytec, un syndicat vaste et aux multiples facettes

Est-ce son nom, abstrait ? Est-ce son mode de désignation, loin de la population, puisque ce sont les élus des élus des élus qui y siègent (*) ? En tout cas, le Sytec est relativement méconnu, alors qu'il traite d'enjeux, et de dossiers majeurs.

TRI. Une des missions du Sytec.

Ce syndicat s'étend sur 105 communes et trois com'com' : Saint-Flour co, Hautes Terres et le pays Gentiane, même si ce dernier territoire n'est concerné que par le volet traitement des déchets du Sytec.

Déchets

C'est sa mission historique, depuis 2006, via le traitement, l'enfouissement, la valorisation et la prévention, des déchets (le ramassage est, par contre, du ressort des com'com'). Ce secteur occupe 27 des 36 agents de la structure, dont 14 valoristes, travaillant sur la chaîne de tri. En 13 ans, dix millions d'euros ont été investis sur le site des Cramades, que ce soit le centre d'enfouissement, le centre de tri ou le co-compostage (procédé consistant à mélanger les boues de station d'épuration avec des déchets verts pour en faire du compost revendu aux agriculteurs). Par ailleurs, et c'est le plus visible auprès de la population, le Sytec mène un travail de sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets, via trois agents.

Ingéniérie

Parallèlement, le syndicat a développé ses compétences ingénierie. Ainsi, c'est le syndicat qui a élaboré le schéma de cohérence territoriale (Scot), document détaillant ce qu'on peut faire ou non sur les sols du territoire. Arrêté fin 2019, il doit être approuvé au premier trimestre 2021, et concernera les territoires de Hautes erres et Saint-Flour co.

C'est aussi lui qui porte l'atlas de la biodiversité, programme participatif de collecte sur la faune et la flore locale, qui, à son terme, offrira un diagnostic et des préconisations pour préserver l'environnement local.

Enfin, la transition énergétique est aussi un des objectifs du Sytec. Ainsi, les économies d'énergies ont pu être valorisées financièrement via les primes CEE. Le Sytec porte aussi les aides aux investissements en matière d'énergie renouvelable. Mais travaille encore sur la méthanisation, ou sur le raccordement de Saint-Flour et Murat au réseau de gaz naturel national.

En somme, c'est via le Sytec que se jouent le devenir de nos déchets, l'avenir de nos sols, mais aussi nos modes de chauffage. Entre autres. ■

(*) Les représentants au Sytec sont élus parmi les conseillers communautaires, eux-mêmes provenant des conseils municipaux élus par la population.